

Dialoguez
avec le
Collège



Mousty et Franquénies

12 avril 2023

Déroulement de la rencontre

Introduction et présentation des membres du Collège

3 exposés :

- Mobilité et voiries
- Tour d'horizon des projets urbanistiques
- Focus sur les inondations

Après chaque exposé : 2-3 questions sur la thématique

Une séance générale de questions – réponses

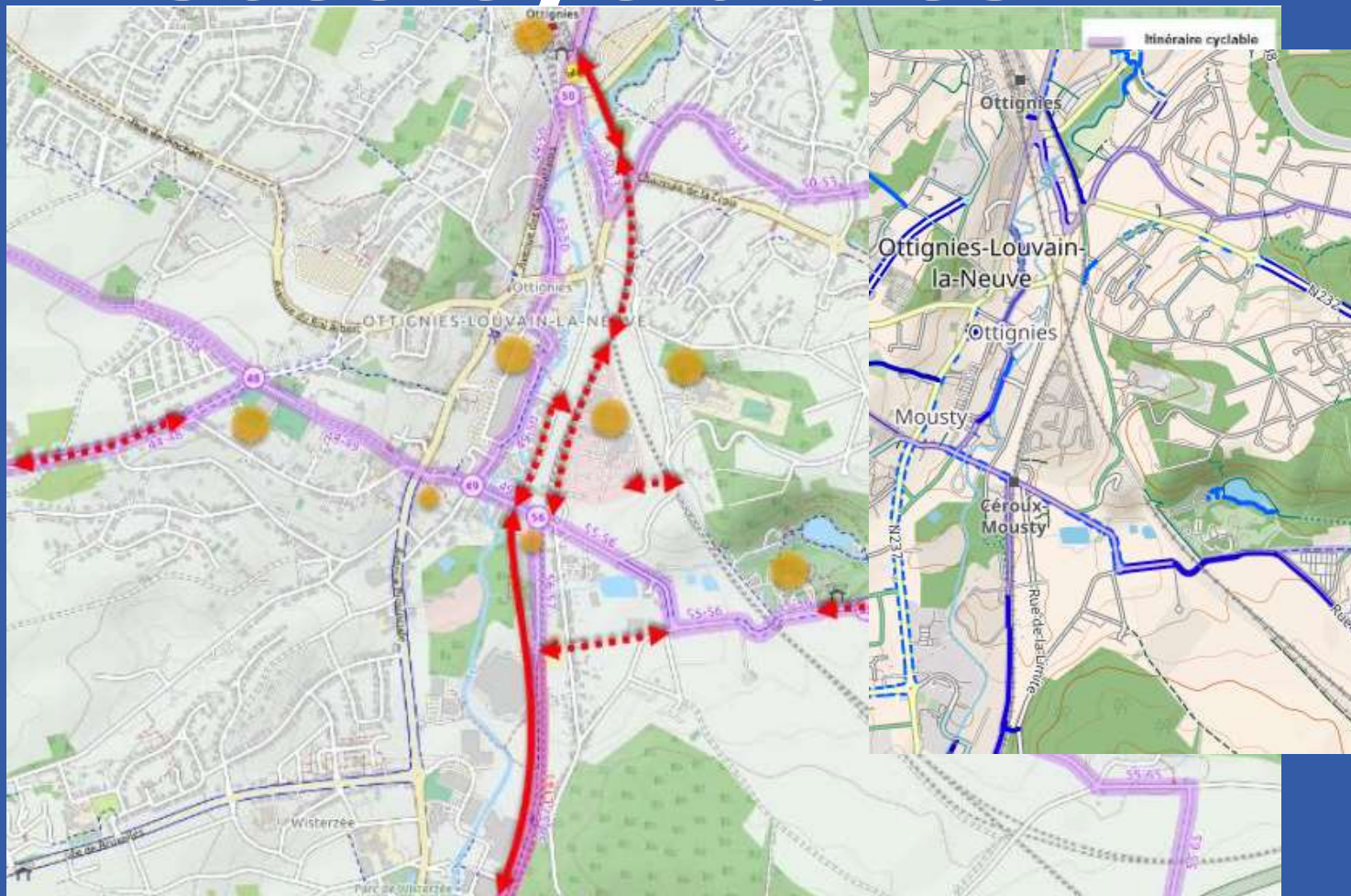
Fin à 22h

Dialoguez avec le Collège



Mousty-Franquegnies 12/04/2023

Pistes cyclables

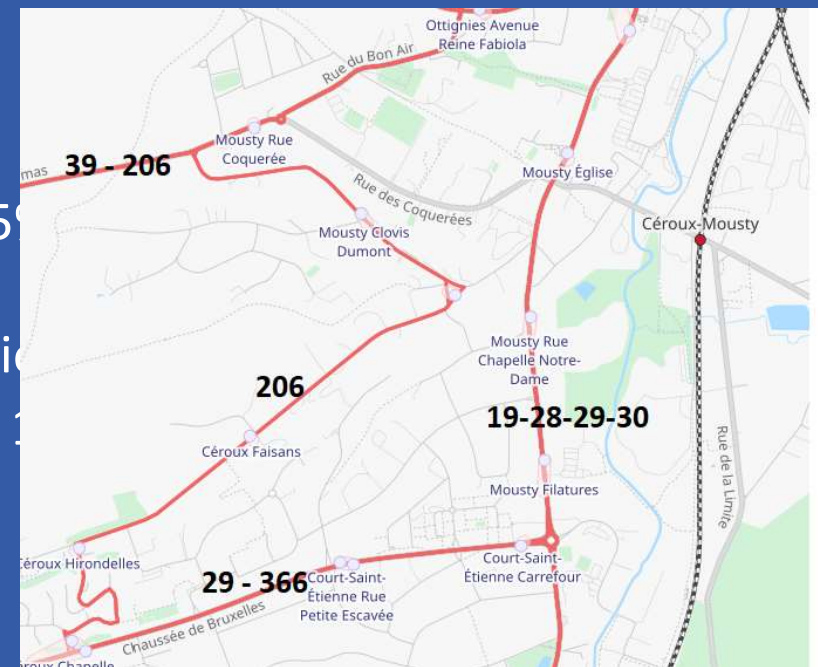


- Bien desservi en général
- amélioration au Bois des rêves cette année
- Amélioration rue de la limite
- Création de la cyclostrade de la Dyle

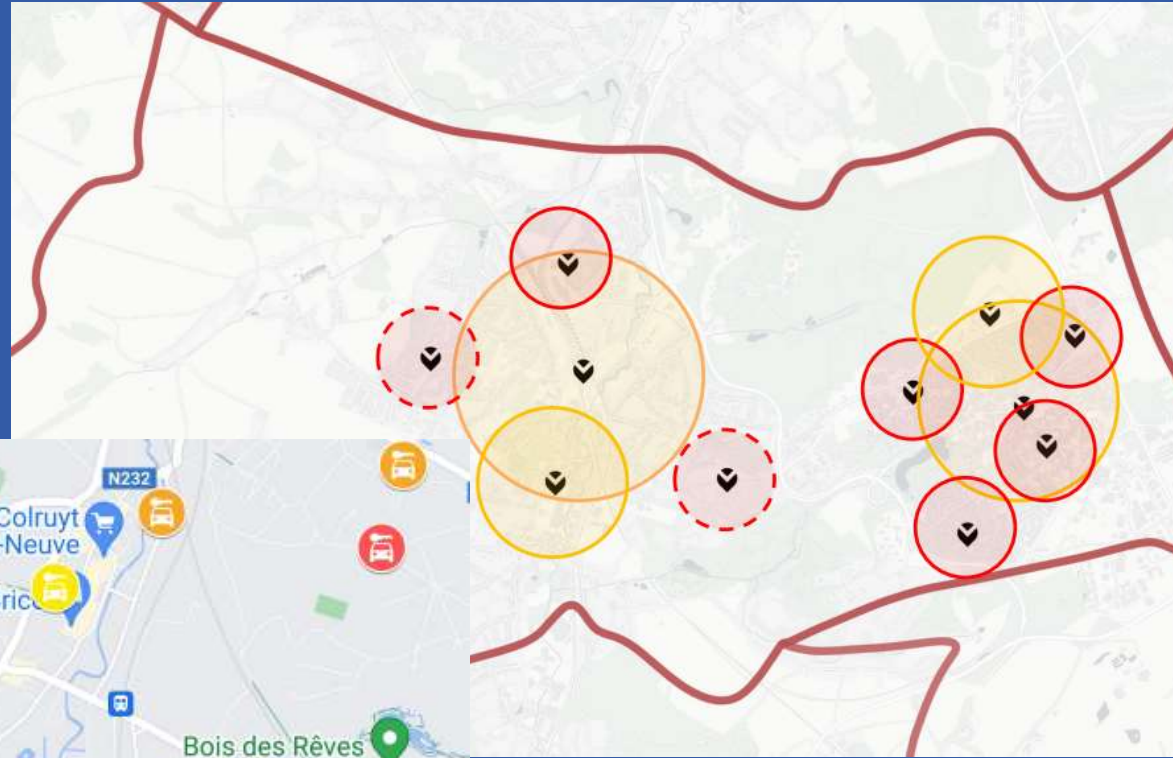
Desserte cyclable « itinéraire régional » dans la zone.

Transport en commun

- TEC : Une offre confortable (toute les 1/2h ou heure) en semaine pour la ligne 19
- Arrêt :
 - Mousty-filature 3° arrêt le + fréquenté. Un abri pour 750 des montées, autre sens à l'étude
 - Mousty chap N-D : 8° arrêt le + fréquenté: Abris à étudier
 - Mousty église : 10° arrêt le + fréquenté. Abris existe ds 1 sens, autre pas possible
 - Chapelle aux sabots : 11° arrêt. Abris ds bon sens
- Ligne 206 :
 - Bus vraiment utile pour un seul des 7 trajets. Globalement + polluant que la voiture. Etude d'une alternative



Voiture partagée et Mobipoint



Mobipoints
proposés par
Mpact
récapitulatif

9 Mobipoints

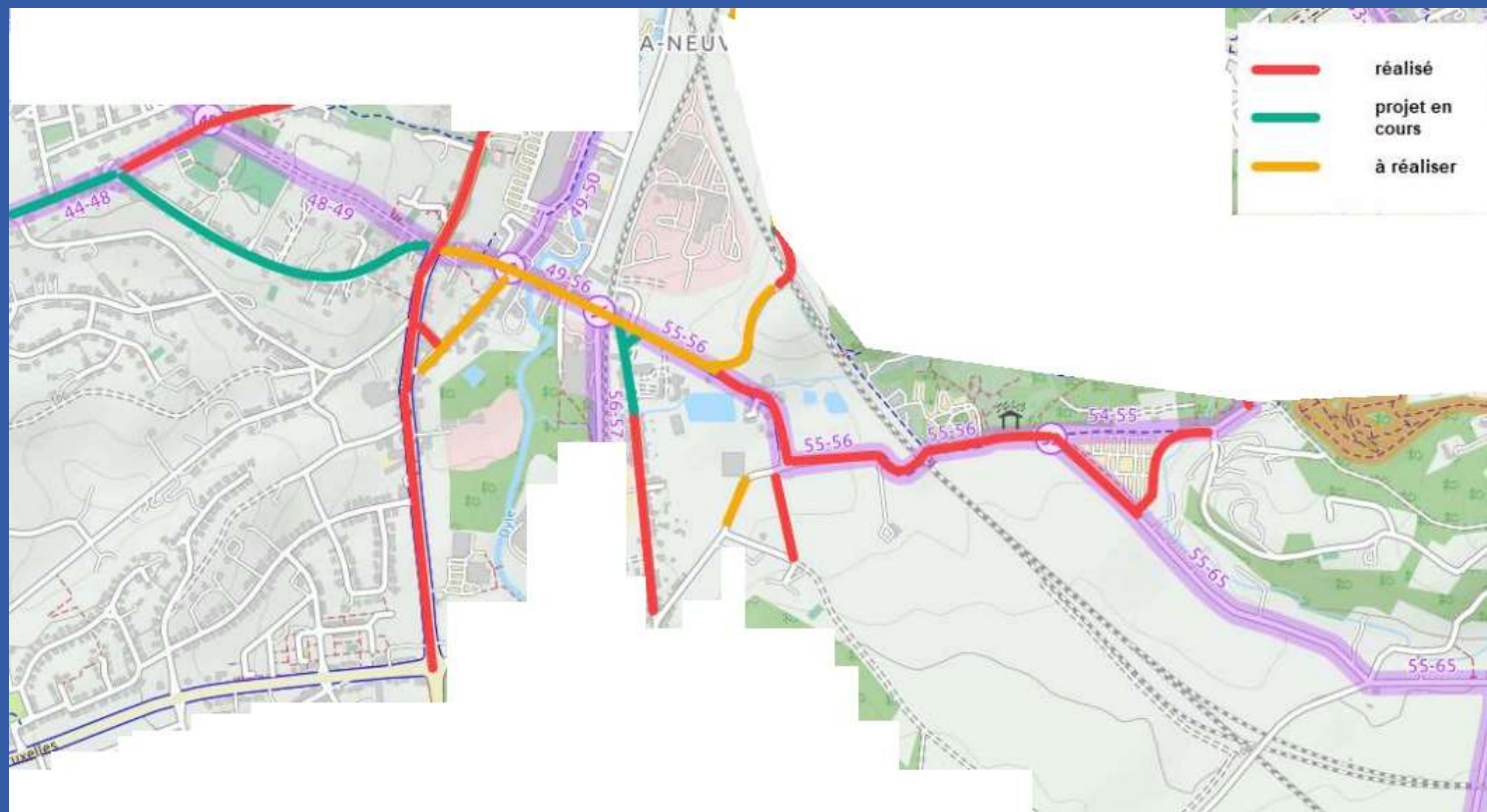
1 XL
1 L
2 M
5 S

+ 4 Mobipoints
citoyens

1. Station Cambio à La Croix, Rue du Monument
2. Mobipoint : centre Ottignies
3. 3 nouvelles stations de voitures partagées



Voiries



Trafic routier : fluidité

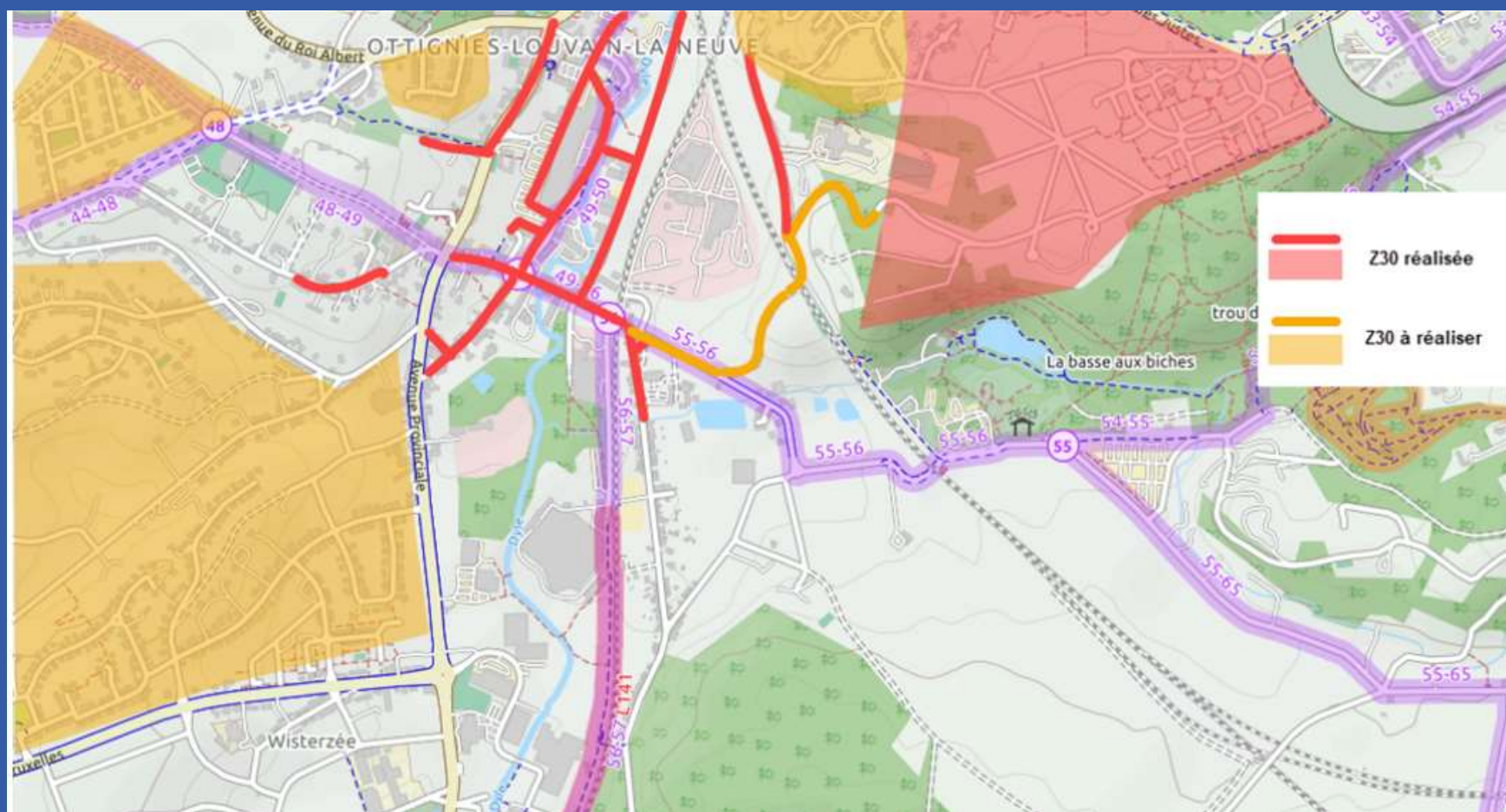


Congestion automobile :

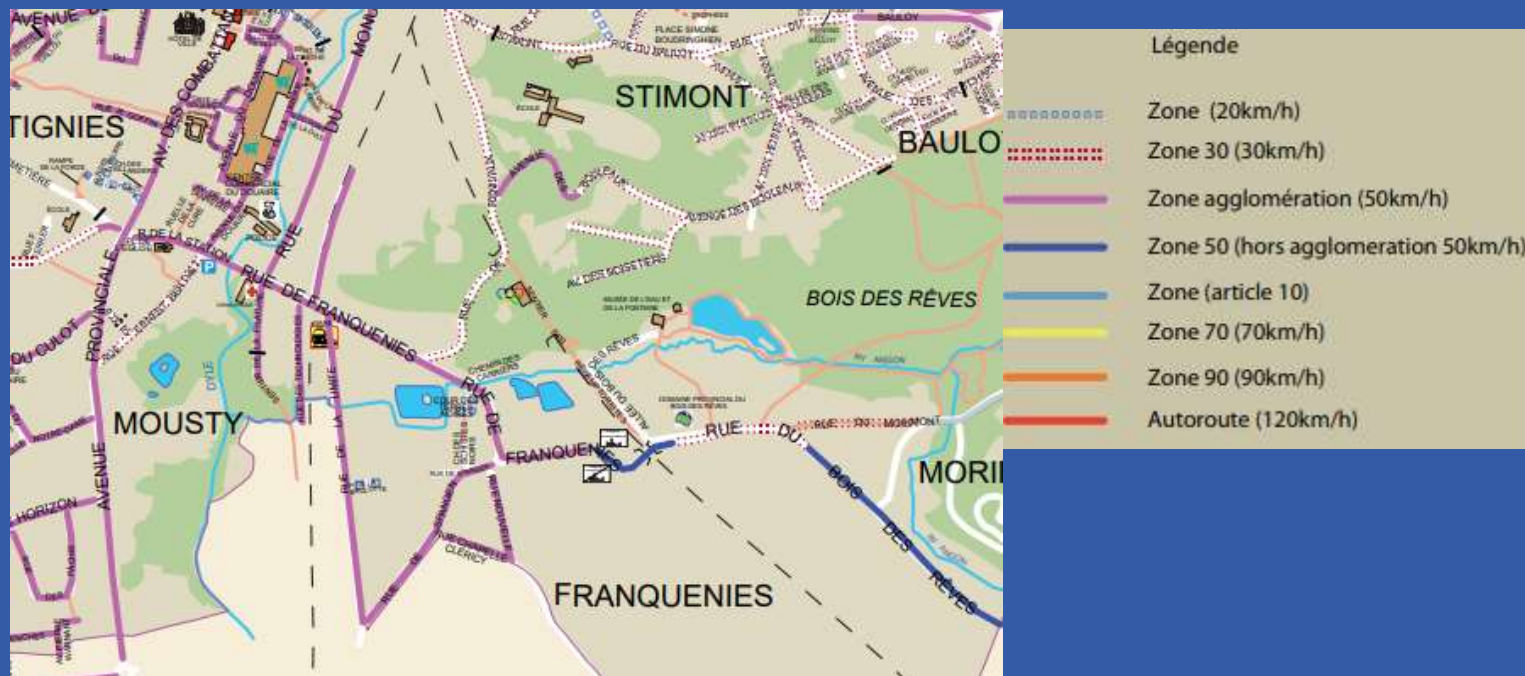
Beaucoup de trafic « continu » sur av. Provinciale, impacts sur rue de la Station, rue de Franquegnies et rue du Monument

Travaux actuels rue de la Limite : impact sur rue de Spangen.
Placement radar préventif

Zone 30

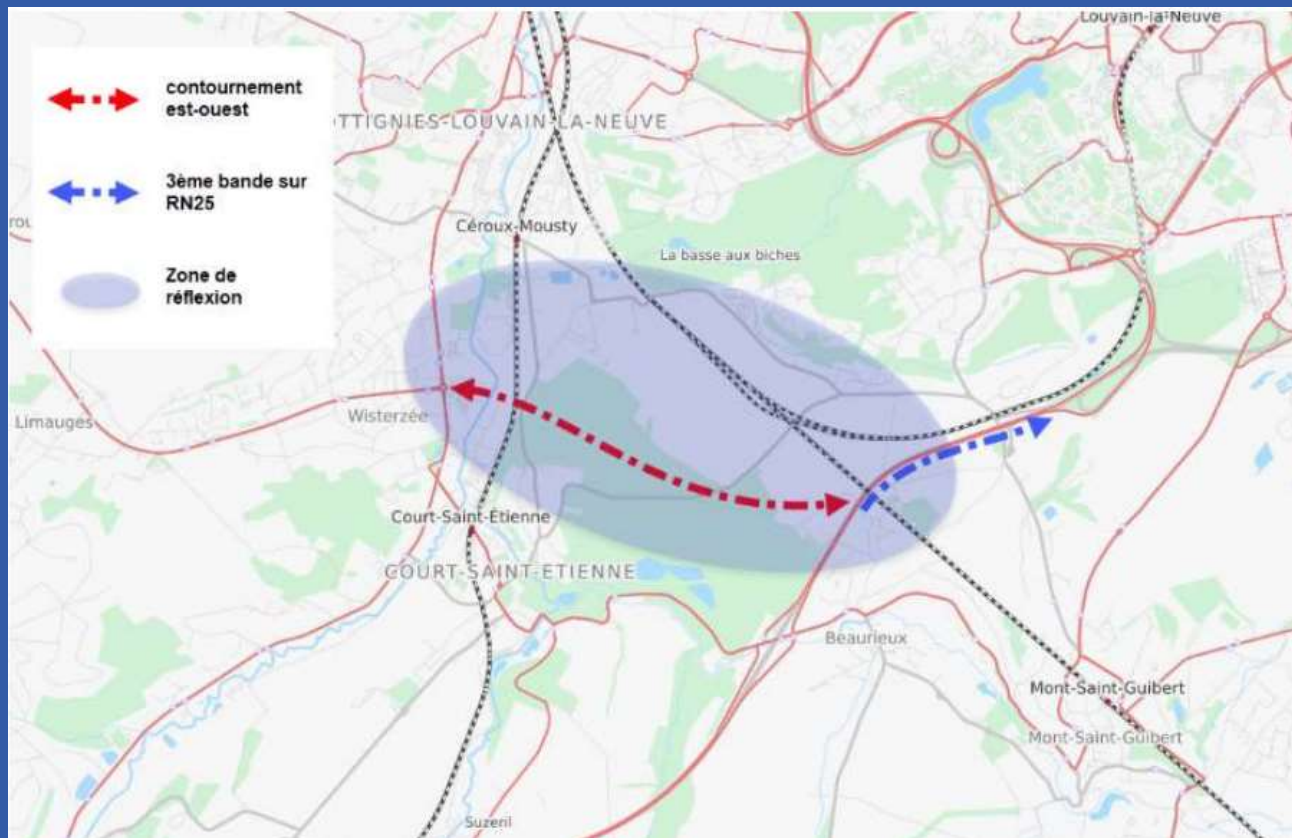


Projet Ville 30/50 et 20... !



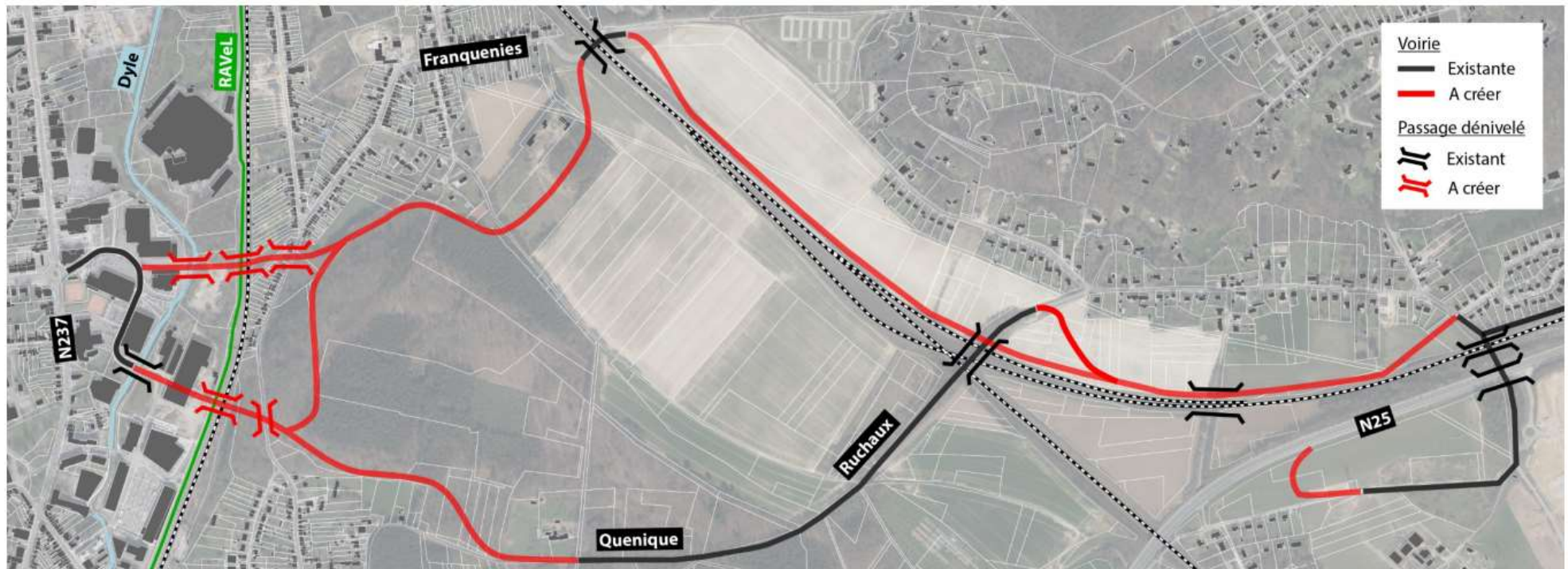
- Plusieurs zones déjà décidées en zone 30, mais les aménagements doivent être réalisés

Contournement



Contournement...

Contournement « EST » – 2 tracés potentiels



Trafic poids lourds rue de la Station

Hadelin de Beer

Joany Grolet

20/12/2022

Limiter les poids lourds...

- une pétition qui demande de limiter le passage de poids lourds
- Possibilités
 - Zone de restriction actuelle : changer la signalisation
 - Zone de restriction actuelle : visibiliser la signalisation
- Zone de restriction limitée à la rue de la Station

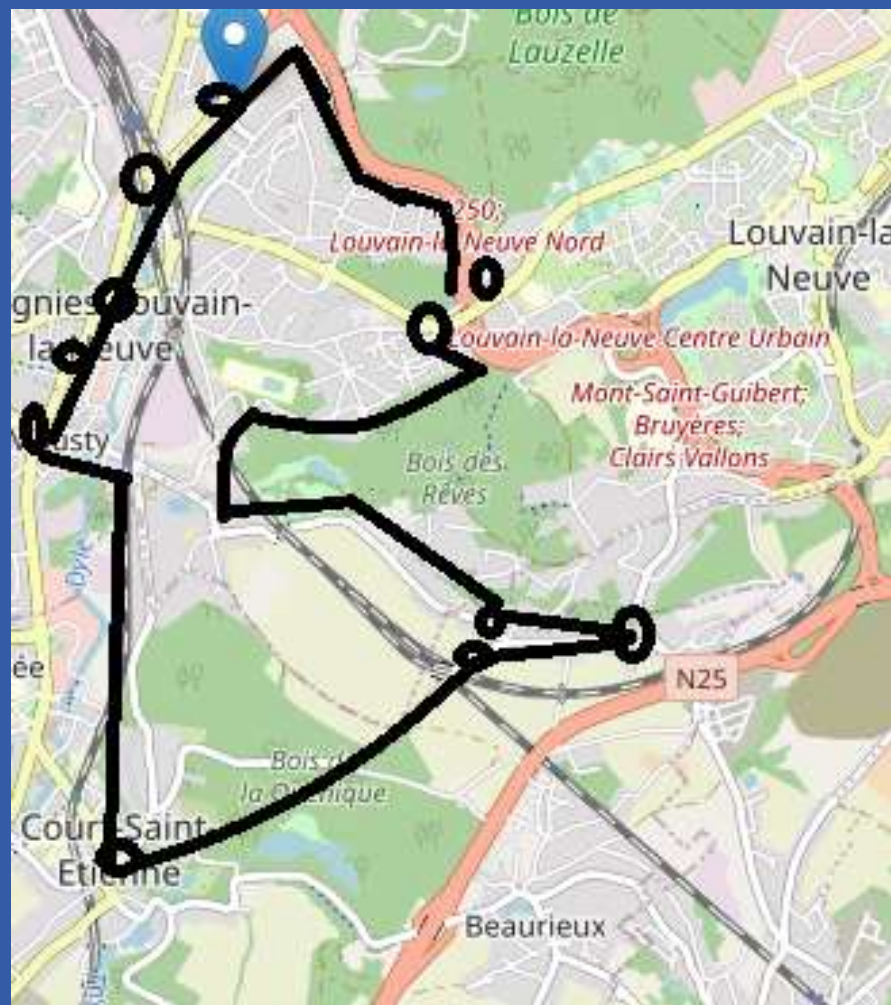
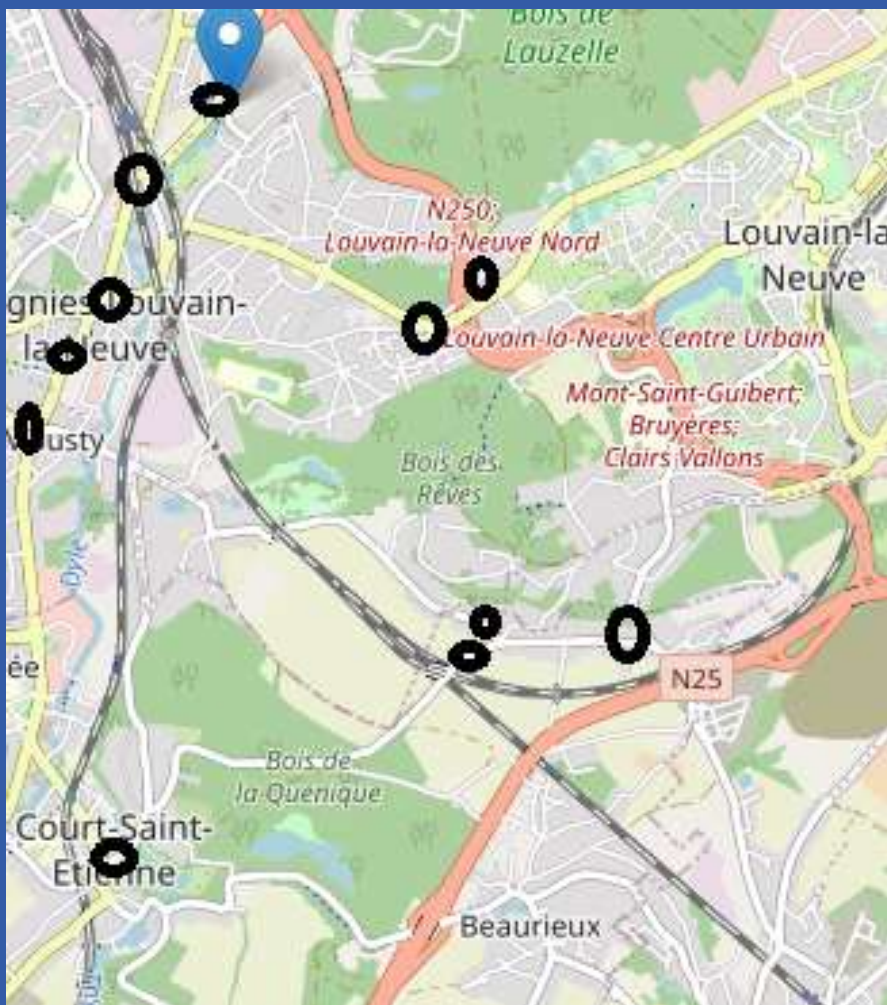
Limite dans les marges de manœuvre

- Obligation de suivre les **recommandations de la tutelle régionale** quant à l'instauration de la zone de restriction (panneaux C21 (5T)) actuelle

Trafic actuel : légitime ?

- les contrôles Police > 90 % du trafic est légitime.
- Quelles sont les raisons pour lesquelles ces poids lourds empruntent cette voirie en y étant autorisés, malgré la zone de restriction :
 - livraison dans les entreprises et commerces du centre dont le centre commercial du Douaire ;
 - livraison dans les entreprises rue des technologies ;
 - livraison des riverains (mazout, matériaux, meubles, développement important de l'e-commerce...).
 - chantiers situés dans le périmètre de la zone ;
 - ramassage des immondices...

Carte de la zone



Visibiliser la signalisation

- **renforcer la signalisation par des panneaux de préavis, des panneaux d'interdiction ou des panneaux d'obligation avec additionnels ?** > JMJ : doute qu'ils aient une réelle utilité. En général, les usagers qui transgressent les signalisation de zone le font sciemment.
- Le service propose des améliorations de visibilité de préavis pour 5 carrefours,
- Au mieux : - 10% de camions rue de la Station.

Changer la route !

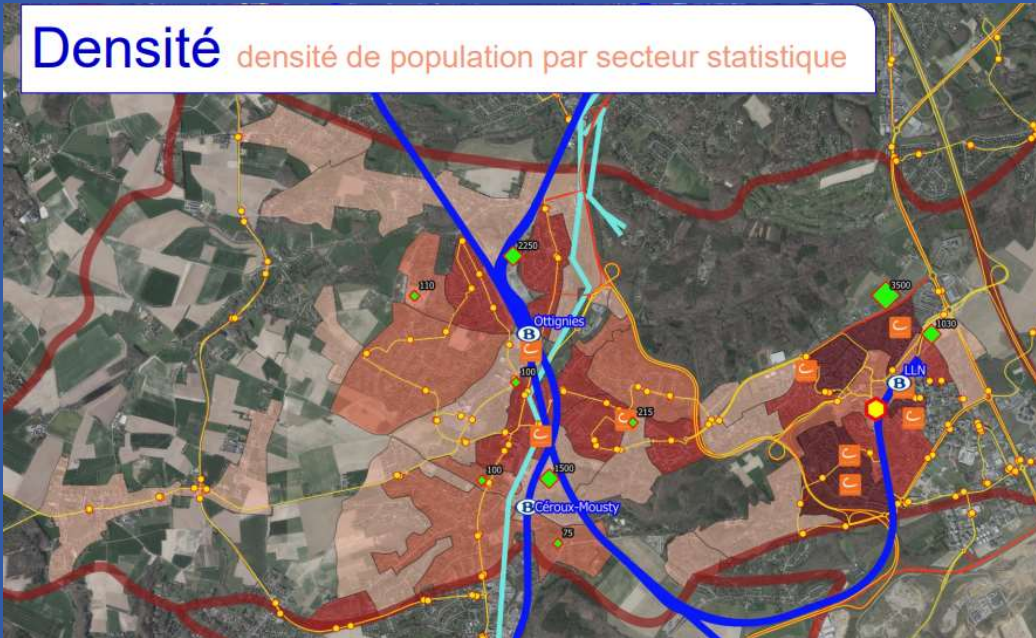
- une rénovation du revêtement de la voirie serait au moins une manière de limiter les nuisances que les riverains subissent, lié au passage des poids lourds.

Projets et réalisation ???

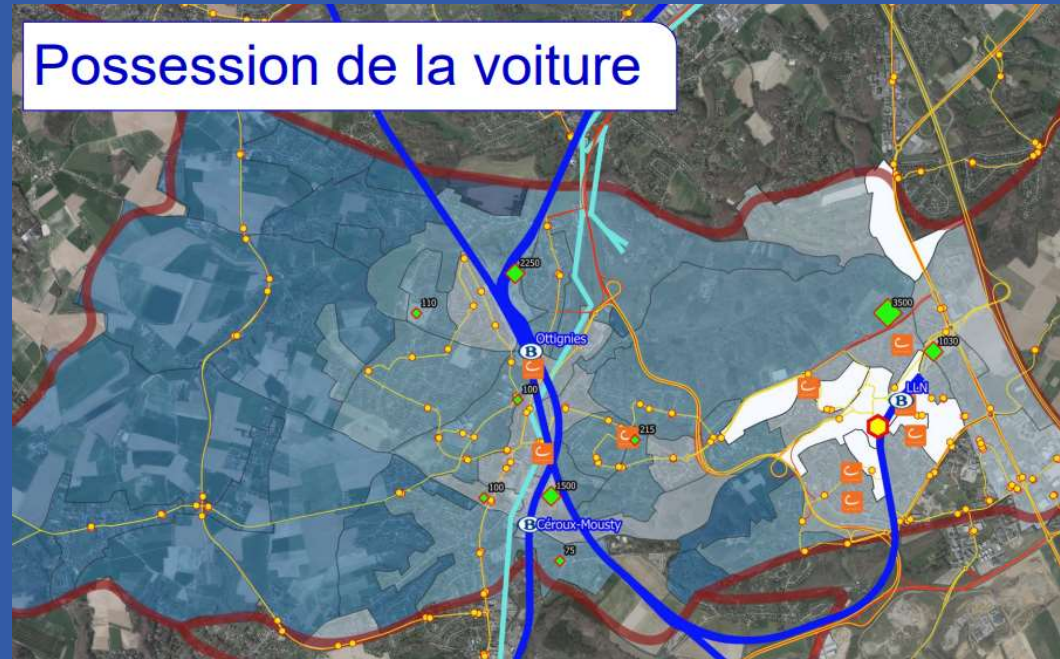
- > PAM approuvé au CC du 21/06/2022, avec ce qui est déjà réalisé et ce qui va suivre
- > Un exemple **O.O. 09 : Réfléchir à un plan de circulation**
 - Etudier un plan de circulation du centre d'Ottignies afin d'améliorer la sécurité pour tous les usagers **va démarrer**

Voiture chérie et honnie !

Densité densité de population par secteur statistique



Possession de la voiture



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be
010/43 60 00
www.olln.be



Dialoguez avec le Collège

Tour d'horizon des projets urbanistiques

Mousty – Franquénies

Mercredi 12 avril 2023

1. Rue Clovis Dumont (Evaux)



- En 2021, demande de permis d'urbanisme concernait la démolition d'entrepôts et la construction de quatre maisons unifamiliales et d'un immeuble de 7 appartements sur une parcelle (11 logements).
- Parcelle de 5464 m² reprise en zone d'habitat résidentiel où une densité maximale de 10 logements/ha est préconisée
5 logements
- Enquête
- le Collège a souhaité l'introduction de plans modifiés pour un nouveau projet : densité maximale recommandée.

Demande de modification restée sans réponse mais demande sur le volet voirie.



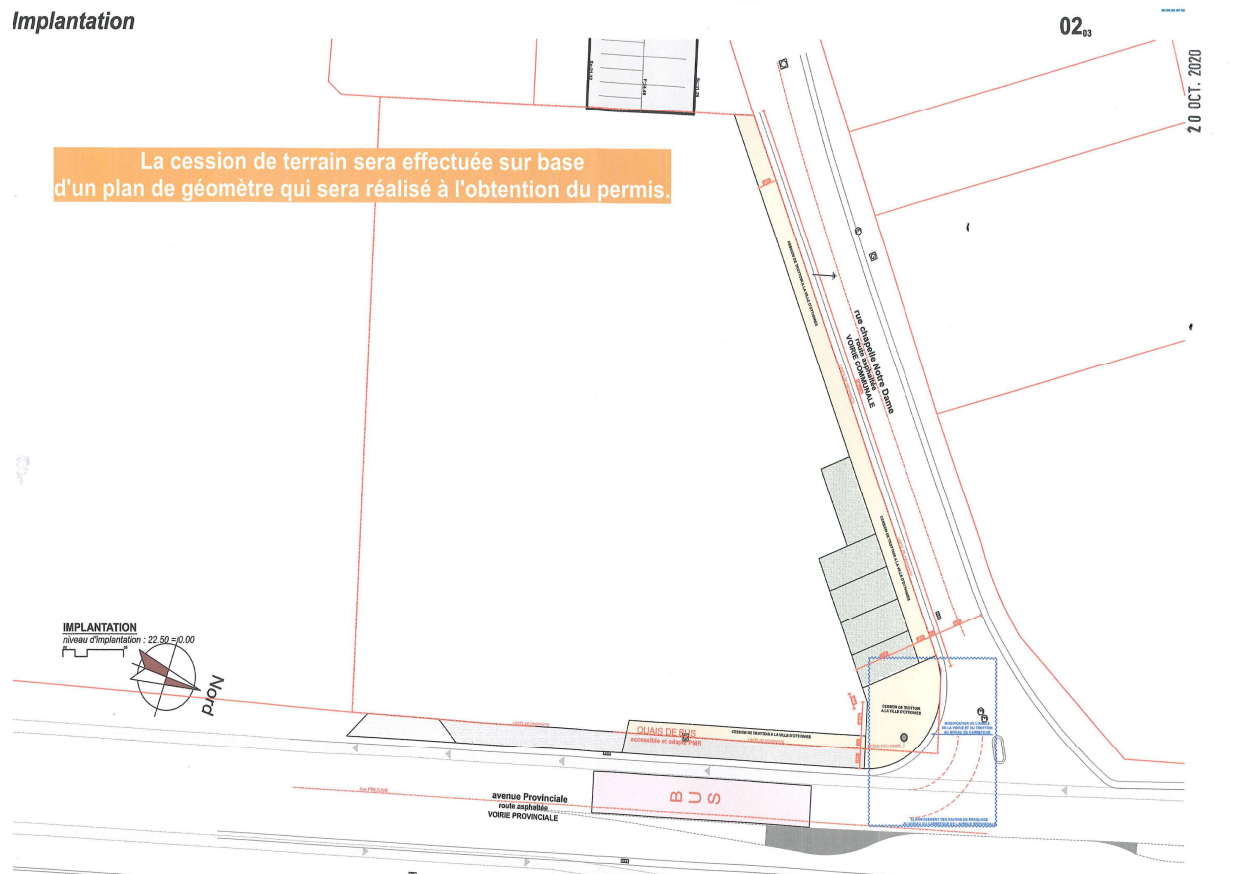
- 25 octobre 2022, refus du conseil communal
- Recours des demandeurs chez le Ministre contre la décision du CC
- 23 mars 2023, refus du Ministre de prolonger la voirie
- Possibilité pour les demandeurs d'aller au conseil d'état

2. Maisons Avenue Provinciale/ Chapelle ND

- PU/2016 : Construction d'un immeuble de 23 appartements avec démolition d'un logement et de hangars de stockage, et comprenant une cession de voirie : refus
- PU/2020 : Construction d'un immeuble de 18 appartements et d'une habitation unifamiliale : refus
 - recours chez le Ministre
 - avis défavorable du Ministre sur le projet
- En 2021, le CC approuve la modification de l'emprise de l'assiette des voiries communales existantes avenue provinciale et rue Chapelle Notre-Dame.

Implantation

La cession de terrain sera effectuée sur base d'un plan de géomètre qui sera réalisé à l'obtention du permis.



- PU/2023 : Construction d'un ensemble comprenant 14 appartements et 3 maisons unifamiliales après démolition préalable de bâtiments destinés au logement, bureau et hangar de stockage
- Enquête terminée depuis quelques jours

Av Provinciale : Incendie des 4 commerces

- Au niveau urbanisme : aucun dossier de reconstruction n'est encore arrivé :
 - plusieurs propriétaires
 - expertises
 - assurances

. Au niveau commercial : ...

3. Rue Berthet



- DP : 2 petits immeubles de 6 appartements implantés, pour l'un, le long de la rue Berthet et, pour l'autre, à l'arrière dans le prolongement des bâtiments de la Mégisserie
- Une voirie nouvelle à ouvrir qui permettra d'assurer un bouclage viaire entre la rue Berthet et le passage entre la Mégisserie (zone industrielle du SAR Agricultura)

 *Refus du Collège qui demande de limiter le projet sur ces terrains à la construction à front de la rue Berthet et à la réservation et à la cession d'une emprise de minimum 8m' de largeur*

- Une nouvelle demande de permis d'urbanisme a été déposée à la Ville .
- Cette demande est actuellement incomplète. Les compléments devront être introduits au plus tard pour le 18 septembre 2023





- Demande de permis d'urbanisme pour construire 5 appartements
- Avis défavorable de la CCATM
- Le collège a rencontré le demandeur pour lui signifier qu'il souhaitait plutôt 3 maisons unifamiliales
- Le demandeur n'a pas souhaité modifier son permis
- L'administration prépare l'avis du Collège à notifier au demandeur

4. Rue du Monument et Bétons Lemaire



Matexi : les rives d'ô



Matexi : Les rives d'ô

- Demande de permis introduite en cours d'instruction par les services
- Démolition des constructions existantes et assainissement du site, construction de deux immeubles avec parkings souterrains indépendants (total 106 places), comprenant 85 appartements, espace horeca, espaces de commerce/profession libérale
- Aménagement d'espaces publics comportant un pont sur la Dyle, une promenade verte et 8 emplacements de parking en voirie

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be
010/43 60 00
www.olln.be



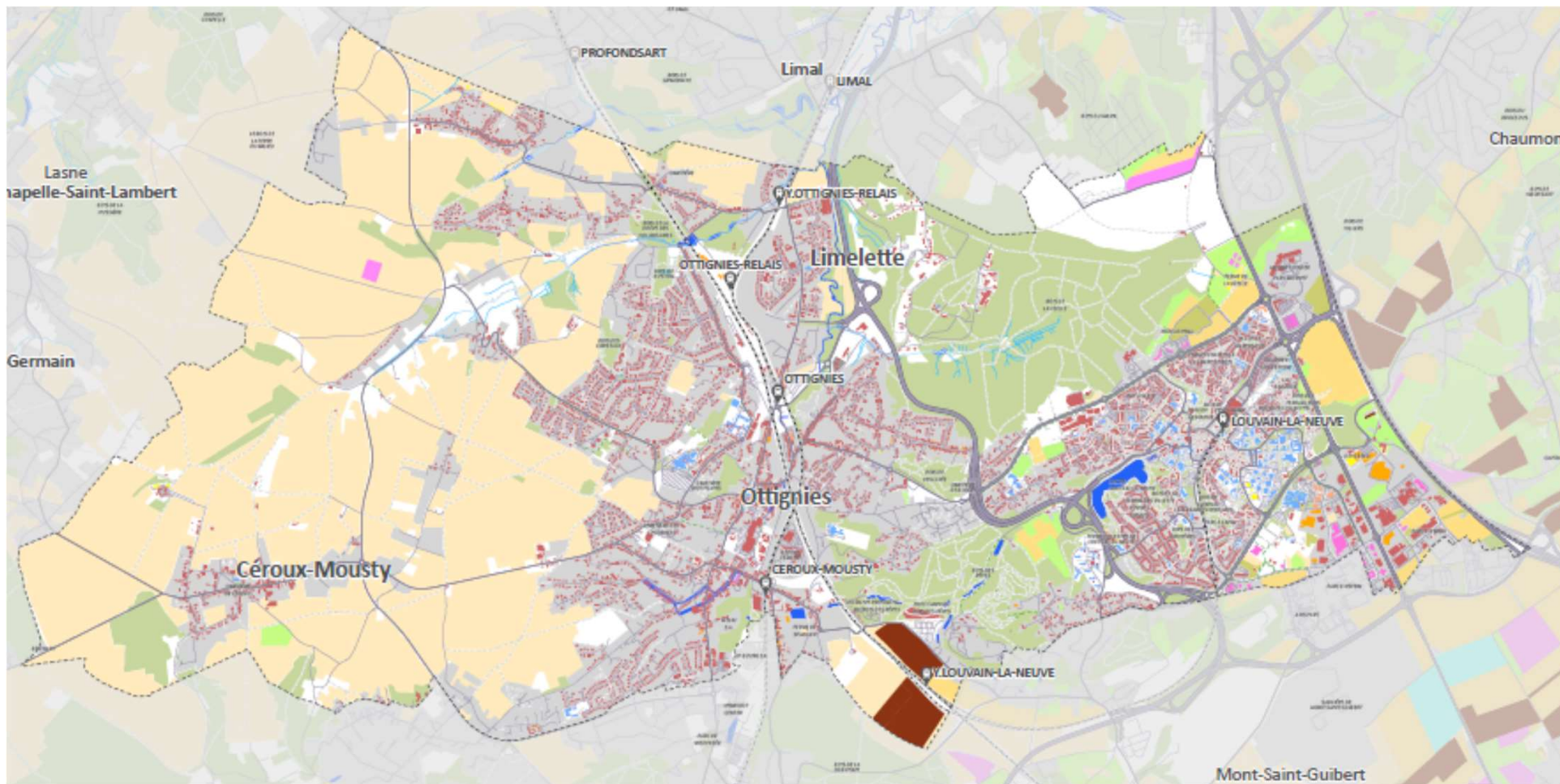
Dialoguez avec le Collège

Focus sur les inondations

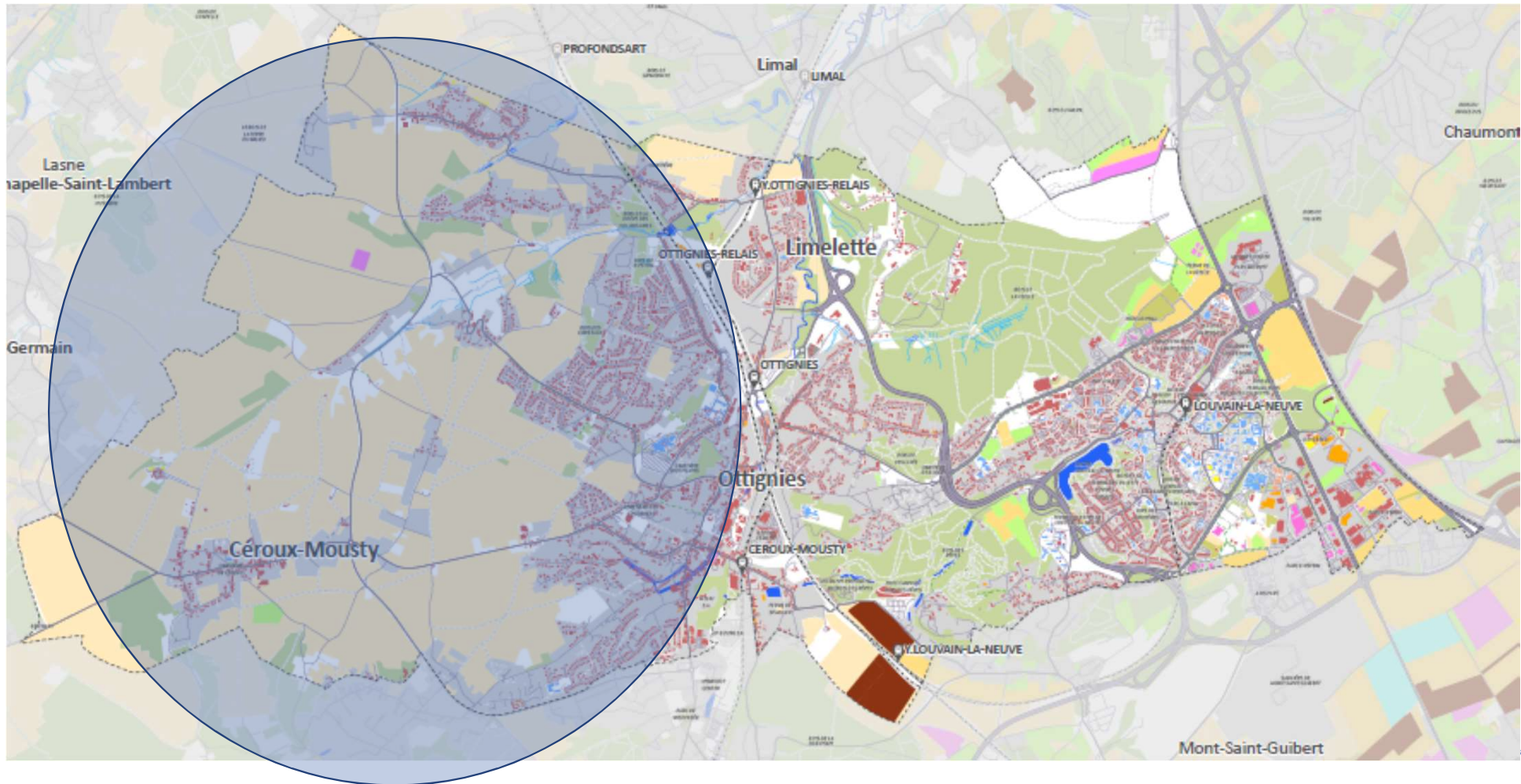
Mousty – Franquénies

Mercredi 12 avril 2023

Ottignies et Mousty sont dans une vallée, au milieu de 2 bassins versants



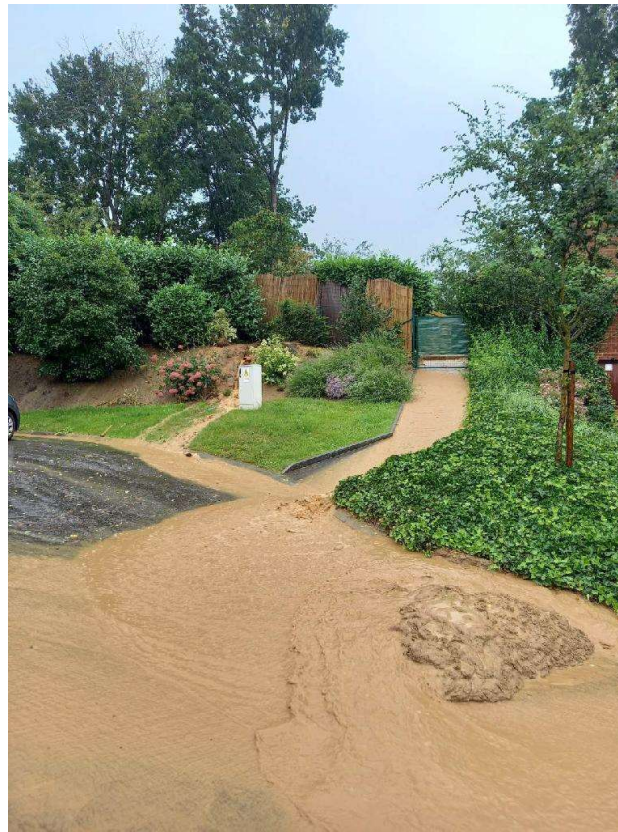
A l'Ouest, des plateaux agricoles



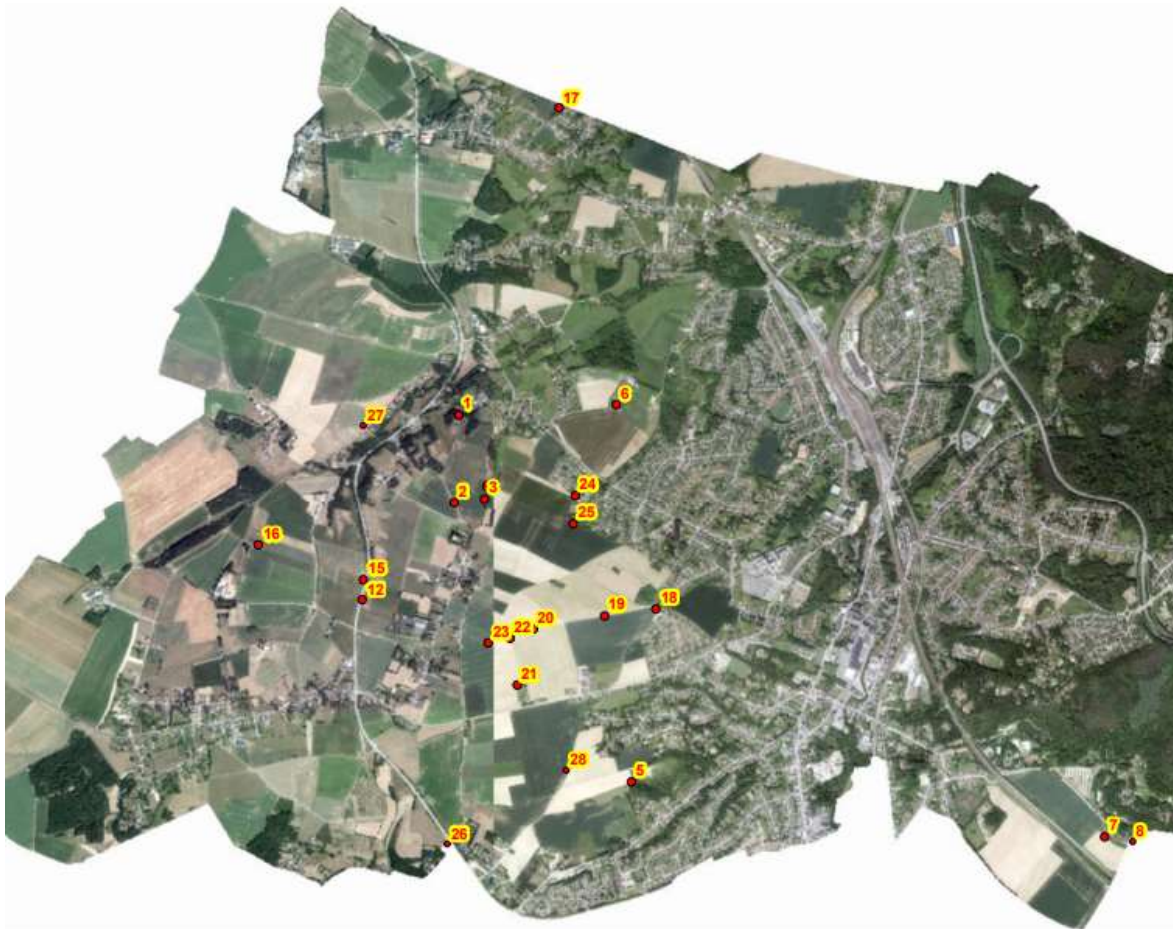
Plateaux agricoles



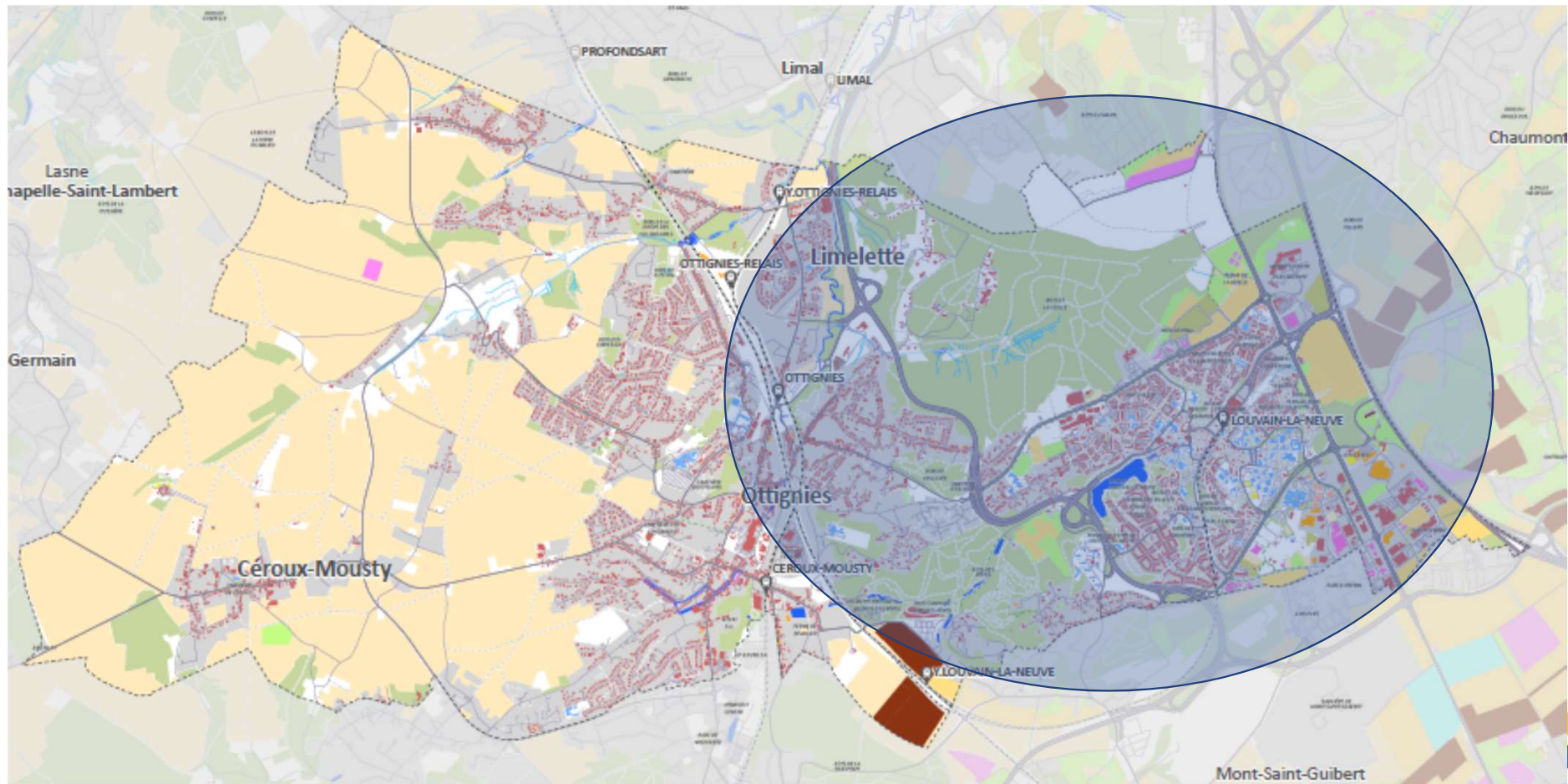
Coulées de boues



Fascines, fossés et leur entretien



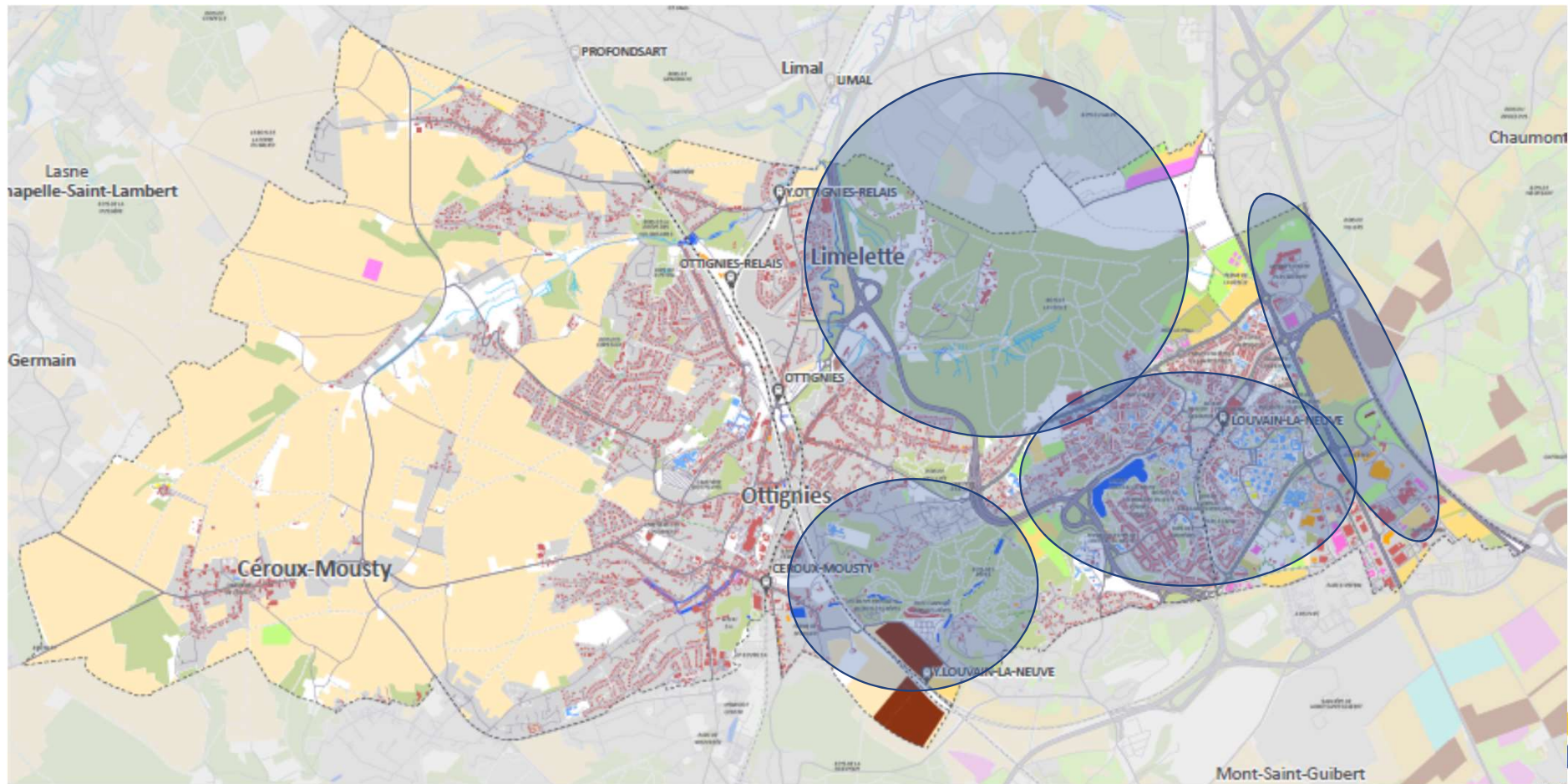
A l'Est Bois et zones urbaines



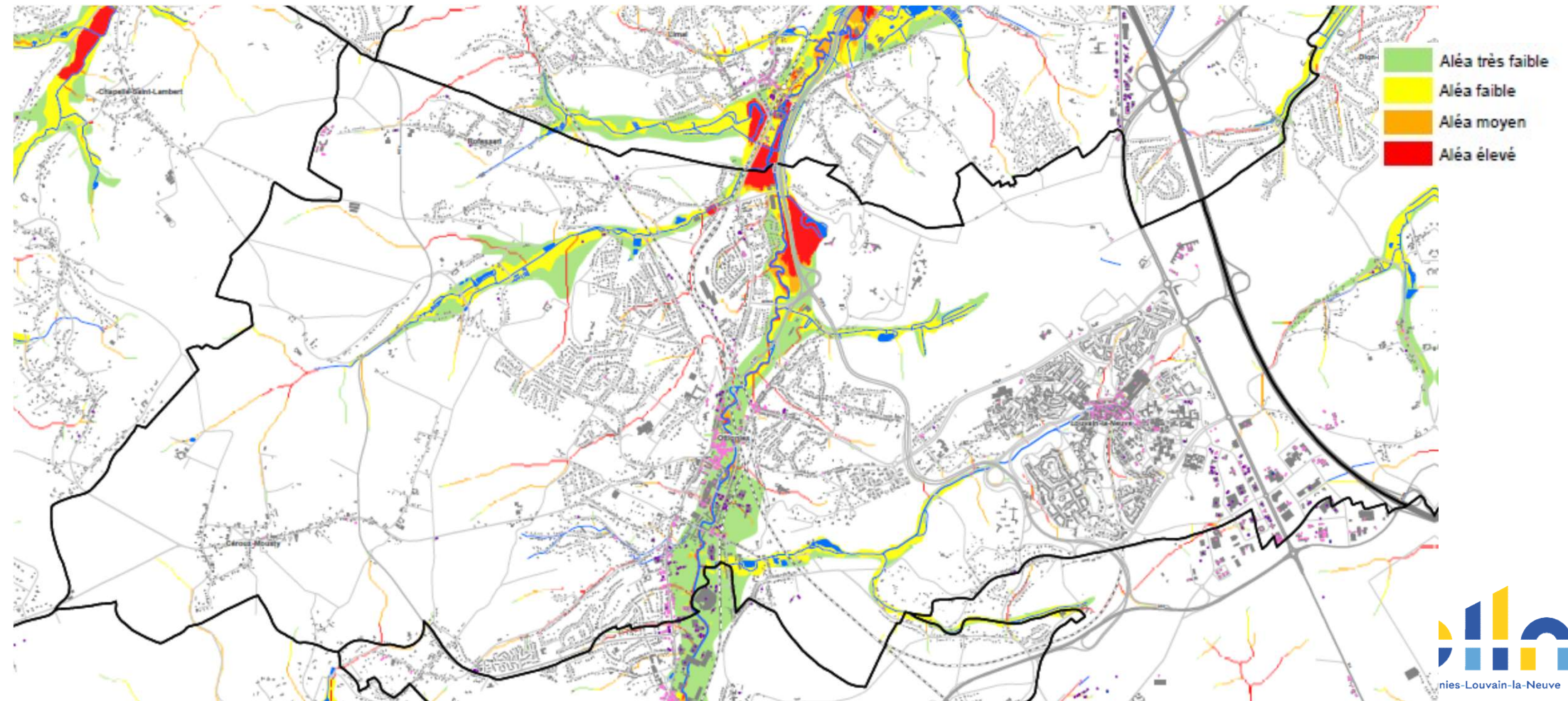
Egouttages et « bassins d'orage »



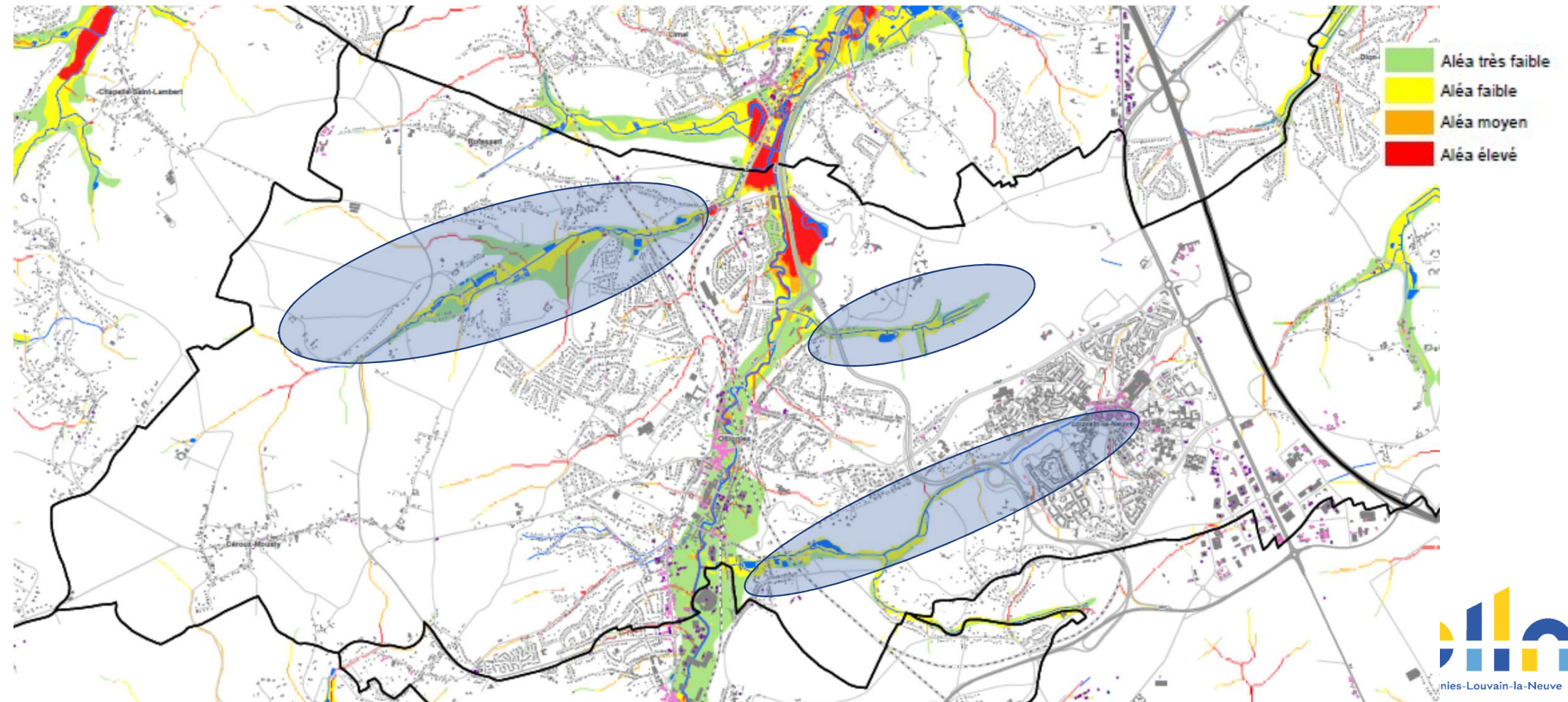
A l'Est Bois, égouttages et aménagements zones urbaines



Zones d'aléas



Via les bassins versants



Plusieurs causes, plusieurs solutions

Inondations

- Débordement
- Ruissellement
- Egouts
- Coulées de boues

Solutions

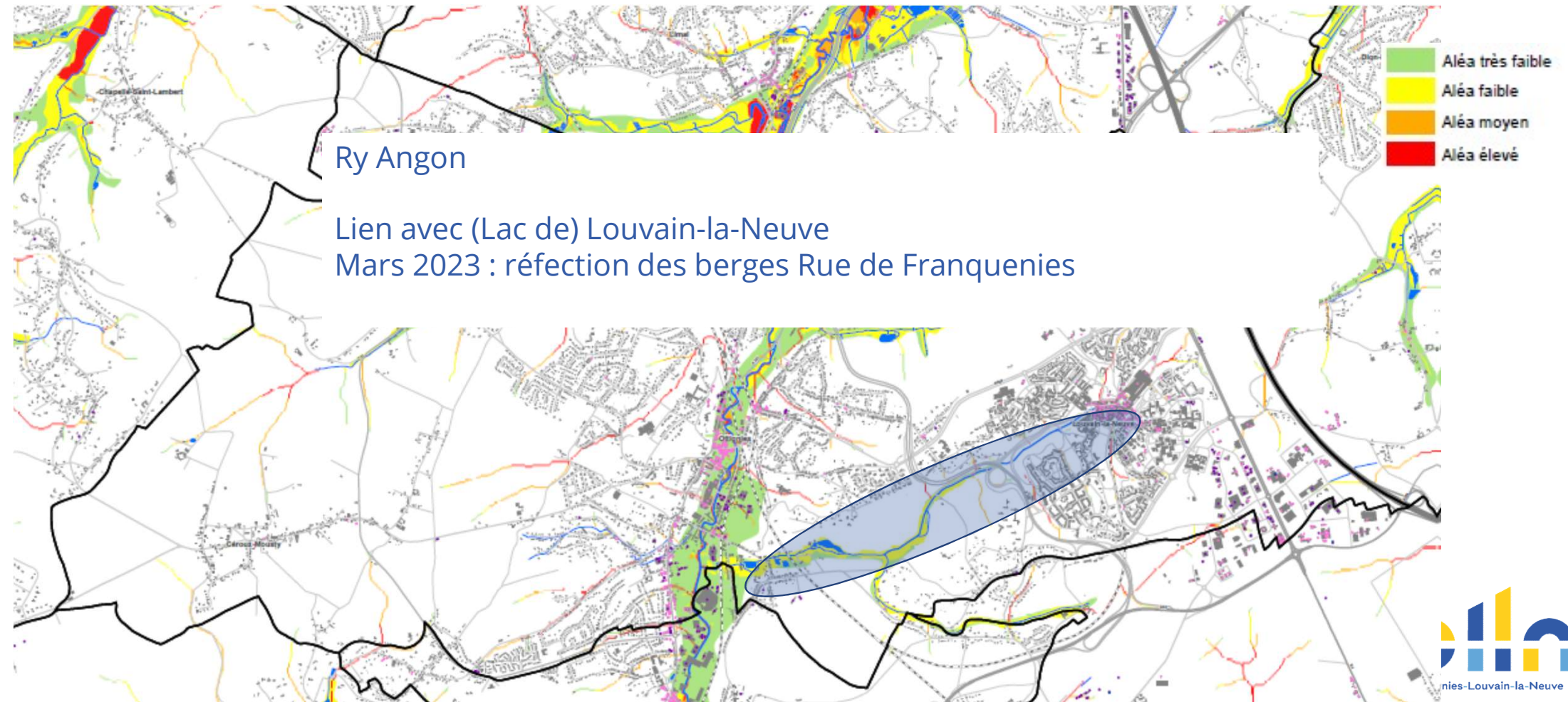
- Bassins d'orages
- Zones d'immersion temporaires
- Berges
 - Re-naturation
 - Re-méandration
- Pertuis
- Haies, bandes enherbées, fascines, fossés
- Citernes eau de pluie
- Zones d'expansion de crues

3 propriétaires-gestionnaires

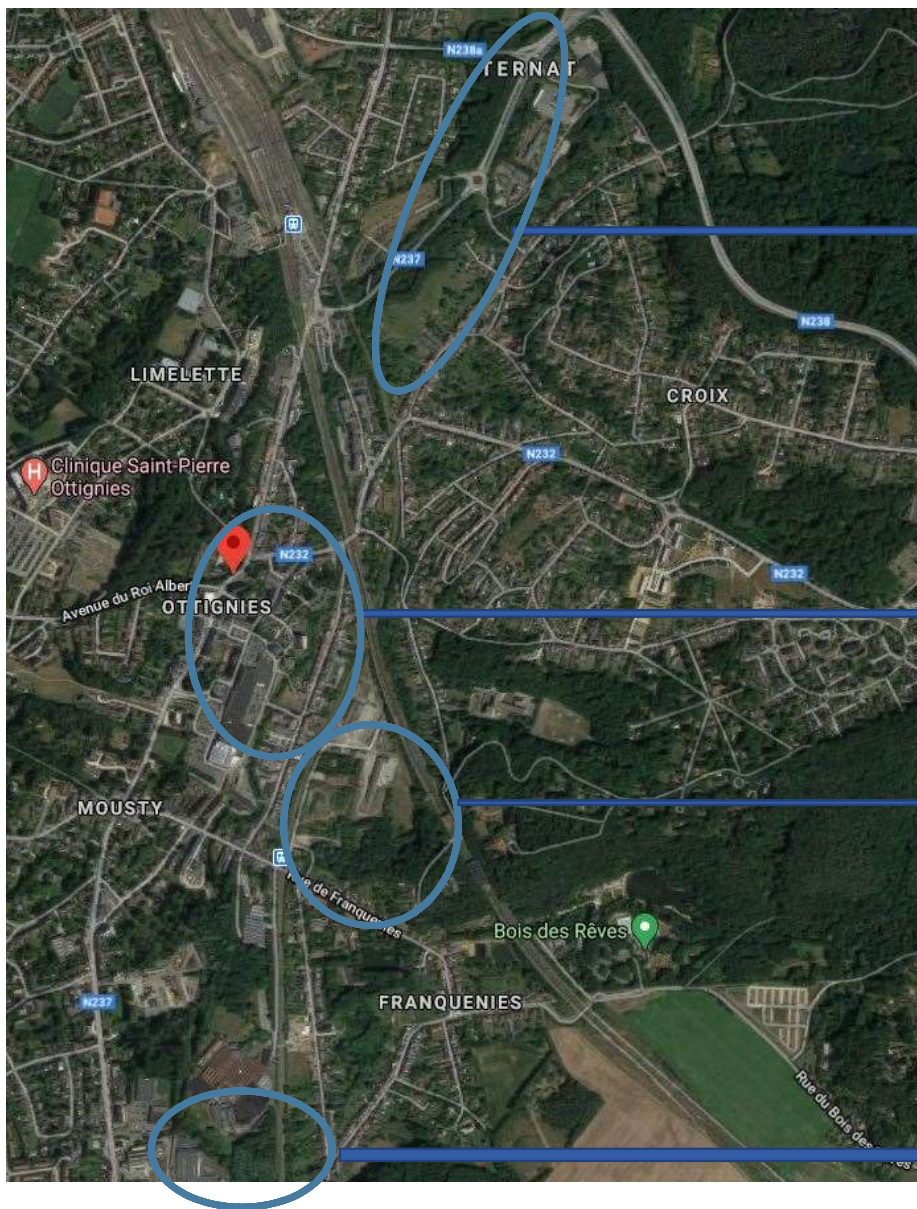
- Catégorie 1 - Région Wallonne
- Catégorie 2 - Province du Brabant Wallon
- Catégorie 3- Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Nom	Catégorie	Linéaire gestion communale (m)	Linéaire total à Ottignies (m)
Blanc-Ry	Cat 2 et 3 (au niveau du rond-point vers le Bois)	780	1.212
Dyle	Cat 1		4.291
Malaise	Cat 2		2.001
Pinchart	Cat 2 et 3 (à partir du rue de Lasne vers Lasne)	1.064	3.151
Ruisseau des Balaux	Cat 3		742
Ry Angon	Cat 2		2.452
Ry de Negry	Cat 3	357	357
Ry Evaux	Cat 3	399	399
TOTAL		3.342	14.605

Via les bassins versants



Dans la Vallée de la Dyle



Aval Gare Ottignies

Centre d'Ottignies

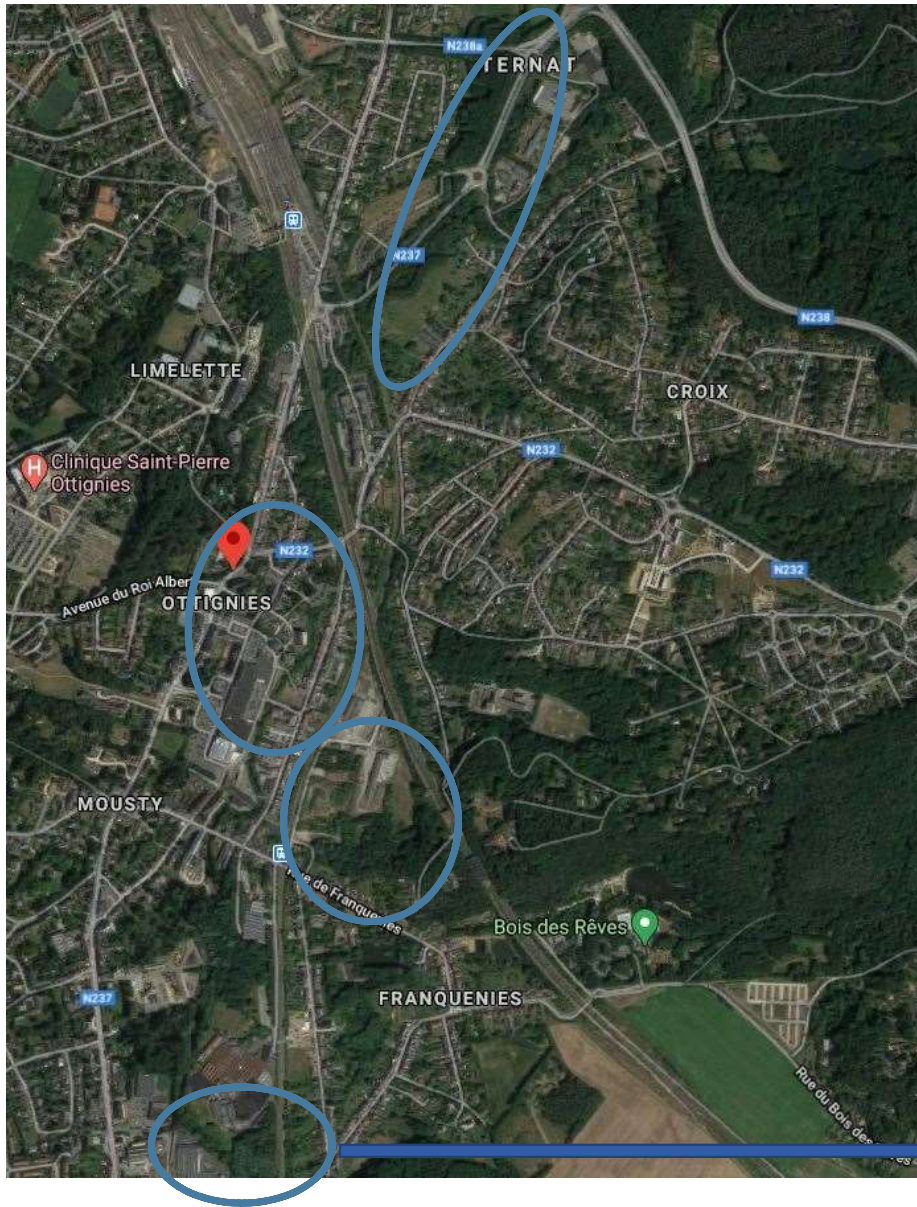
Bétons Lemaire

Henricot 2



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Dans la Vallée de la Dyle



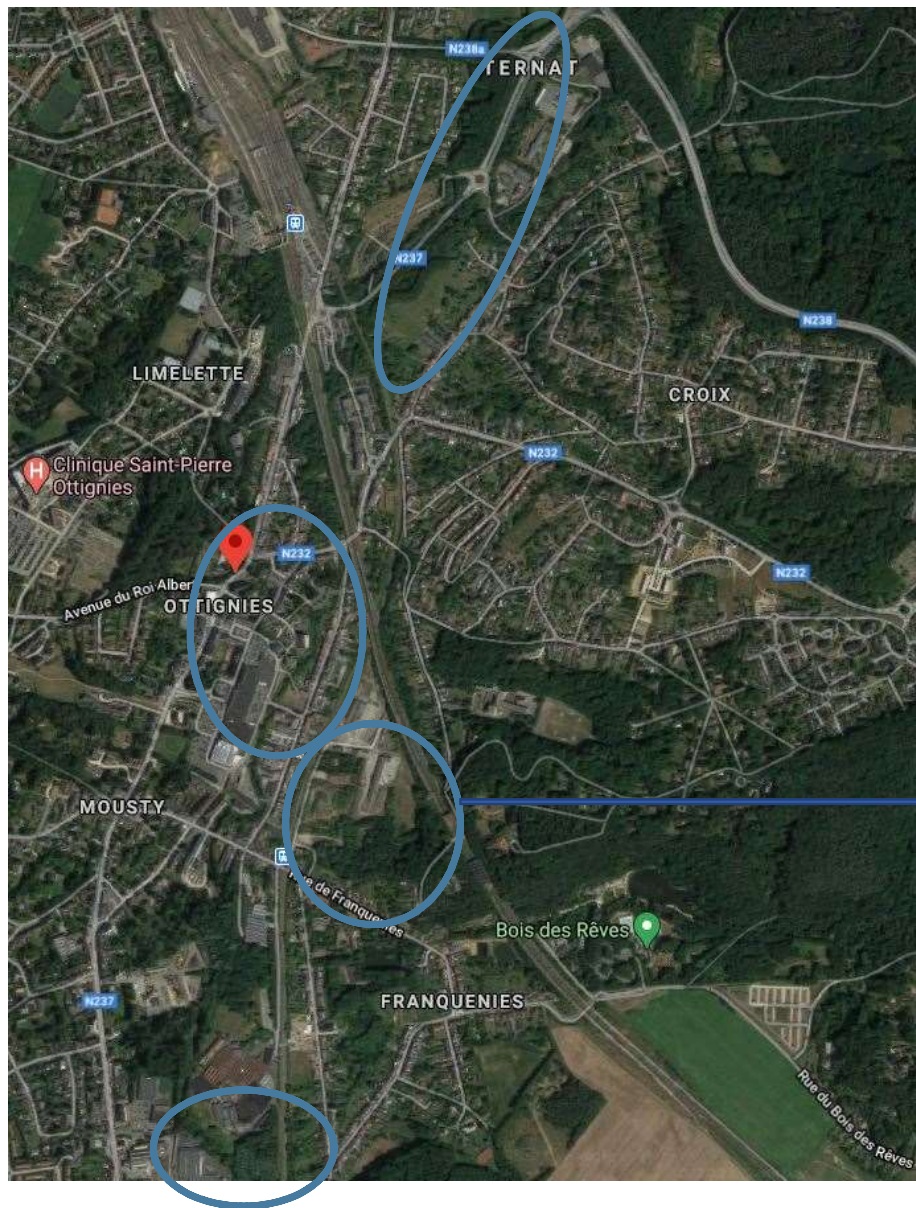
Henricot 2



Observations en date du 09/02/2022

- La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
 - estime que l'EIE devrait être complétée pour tenir compte de la phase 3, ainsi que d'un projet d'urbanisation sur le site de CP Bourg
 - demande que l'écoulement des eaux de pluie sur les toitures des bâtiments de la Phase 1 soit modifié et relié aux noues créées pour les bâtiments de la phase 2 longeant la Dyle, afin de créer un tampon avant de les rejeter dans la Dyle
 - s'étonne de ce choix de rehausser de 30 centimètres, dès lors qu'il ne semble pas établi dans l'EIE qu'une telle disposition contribue à éviter des écoulements d'eau supplémentaires en aval en cas de débordement de la Dyle
 - demande à disposer de l'étude technique du gestionnaire de ce collecteur confirmant que son dimensionnement est suffisant, avant toute décision de l'autorité compétente sur la présente demande de permis unique
- Pour ces motifs, elle estime que le permis unique demandé ne pourra être délivré sans complément préalable au dossier sur cette question

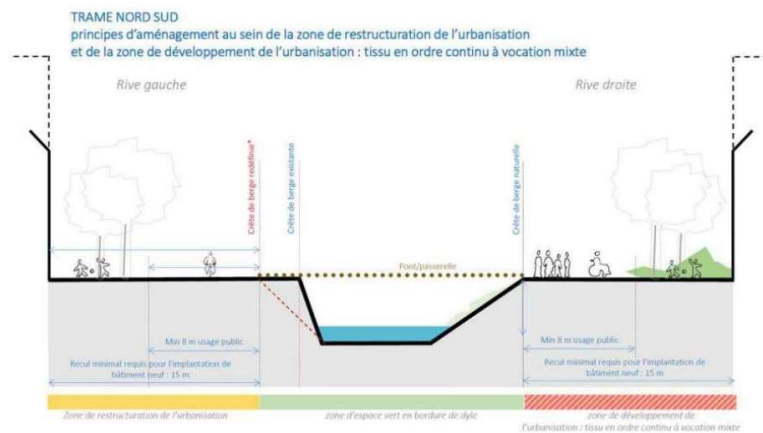
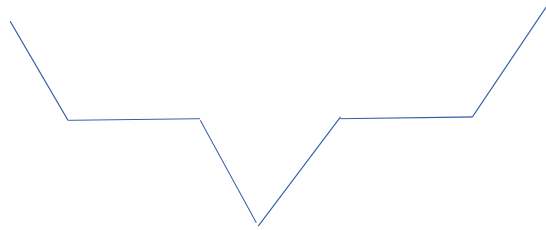
Dans la Vallée de la Dyle



→ Bétons Lemaire

Bétons Lemaire

- Phase 1.a. : berges Dyle



- Rehausse des bâtiments

- Espaces verts

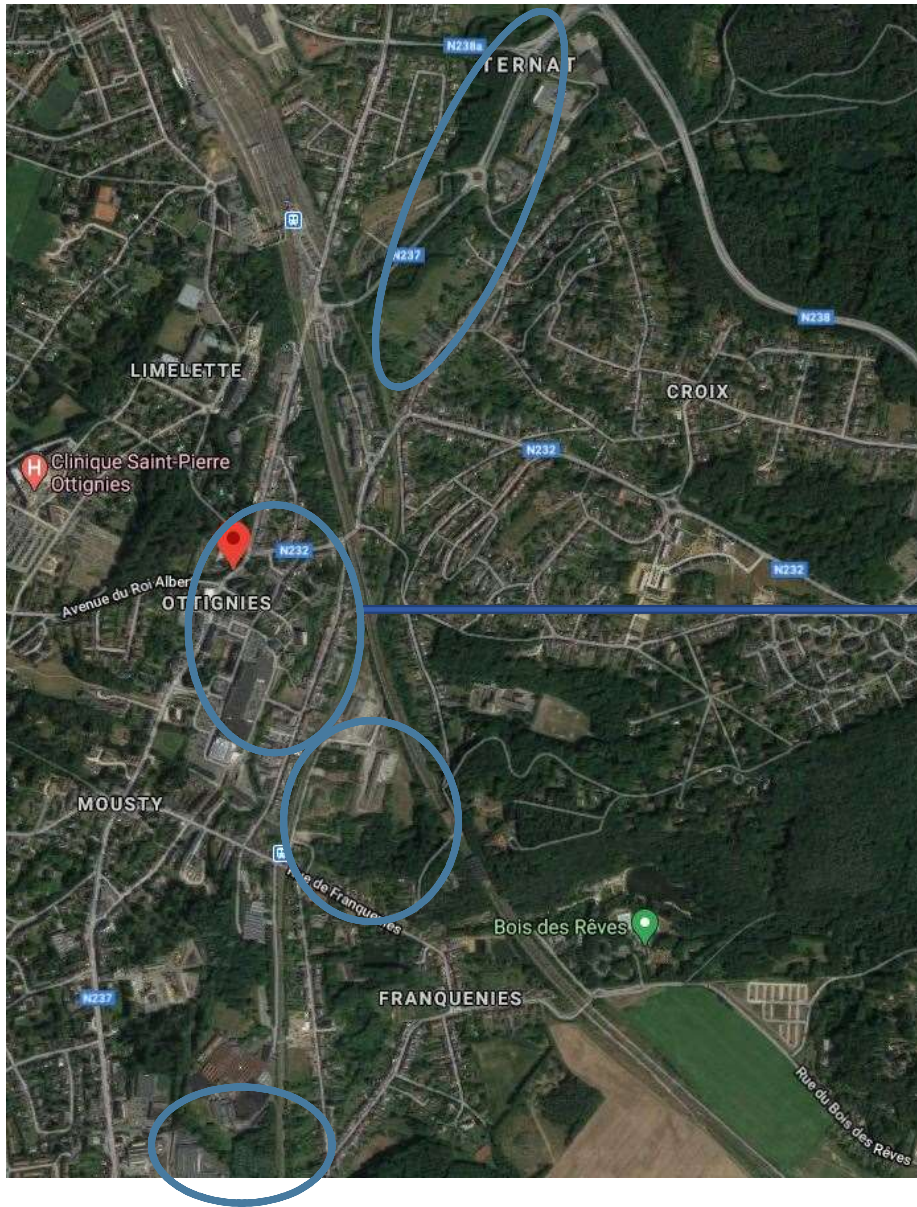
- Espaces d'eau / noues

- Infiltration à la parcelle

- Citernes eau de pluie



Dans la Vallée de la Dyle

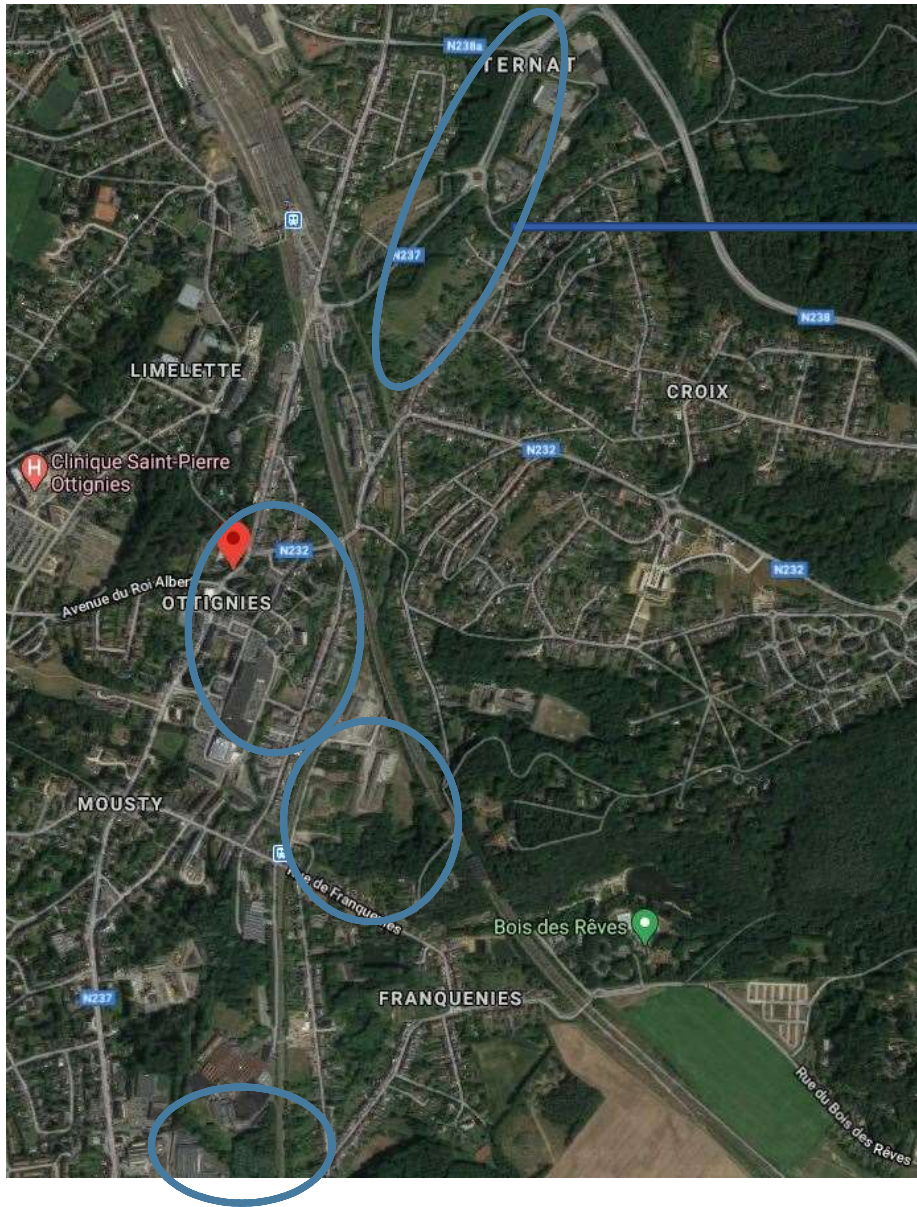


Centre d'Ottignies

Centre d'Ottignies

- Zone(s) d'Immersion Temporaire(s) en amont et dans Ottignies-Centre ?
- Méandre et lit de la Dyle au Commissariat ?
- Espace de 15m (au lieu de 8m) entre Dyle et constructions

Dans la Vallée de la Dyle



Aval Gare Ottignies

Aval Gare Ottignies

- Pré Carême
- Contrebas du quartier Balsamine à Limelette
- ZIT Prairie Rue Charles Dubois

Calendrier

- 2023
 - Etude sur les vulnérabilités
 - Facteurs aggravants
 - Spécifier les aménagements ultérieurs
 - Avec Wavre, Court-Saint-Etienne, le Contrat de Rivière et l'appui de la Province et de la Région Wallonne
 - Appel à projet « résilience »
- 2024/2025 : travaux

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be
010/43 60 00
www.olln.be



Vous n'avez pas pu poser votre question ?

- **Julie Chantry** : bourgmestre (affaires générales, participation, logement, patrimoine, contentieux, transition écologique, personnel, protocole) - julie.chantry@olln.be
- **Benoît Jacob** : premier échevin (urbanisme – aménagement du territoire – sport – jeunesse – aînés – tourisme – fêtes) - benoit.jacob@olln.be
- **Annie Galban-Leclef** : échevine (enseignement, associations patriotiques, jumelages, laïcité, état civil, population) - annie.galban-leclef@olln.be
- **Hadelin de Beer de Laer** : échevin (mobilité, voiries, culture) - hadelin.debeer@olln.be
- **Nadine Fraselle** : échevine (affaires économiques – commerces – classes moyennes – emploi – affaires sociales – petite enfance – personne handicapée – santé – cultes – toponymie – bien-être animal) - nadine.fraselle@olln.be
- **Philippe Delvaux** : échevin (budget, numérique, simplification administrative, environnement, espaces verts, affaires rurales) - philippe.delvaux@olln.be
- **Abdel Ben El Mostapha** : échevin (bâtiments, énergie, droits humains, relations Nord-Sud, accueil des personnes d'origine étrangère, information, tutelle CPAS) - abdel.benelmostapha@olln.be
- **Michaël Gaux** : président du CPAS et finances - michael.gaux@cpas.olln.be

Merci pour votre écoute & votre participation !

participation@olln.be - 010 43 61 85



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be
010/43 60 00
www.olln.be

